

Premières salves du budget

CONSEIL GÉNÉRAL L'avenir de l'aide aux communes a constitué le préliminaire au débat sur les finances départementales avant le vote du budget primitif aujourd'hui

HERVÉ MATHURIN

hmathurin@sudouest.com

Un marathon de dossiers : voilà en quoi a consisté la séance plénière du Conseil général hier, terminée tard dans la soirée et destinée à se poursuivre aujourd'hui par le vote du budget primitif 2010.

Vu le nombre et l'épaisseur des sujets débattus, on est d'ailleurs en droit de se demander à quoi ressemblera une séance plénière de la future assemblée territoriale (département + région) si celle-ci voit le jour. Sans doute à un double marathon.

Bien entendu, Philippe Madrelle en a remis une couche sur cette réforme honnie, sanctionnée selon lui par le vote majoritaire à gauche aux régionales dans les cantons de droite ou du centre. Le moins qu'on puisse dire est que les socialistes n'avaient pas le triomphe modeste face à une opposition encore sous le choc. Ainsi va la politique, impitoyable aux battus.

Aide aux communes

Le débat spécifique aux finances est donc prévu pour aujourd'hui, mais les premières salves ont éclaté dès hier matin. L'étincelle est venue du conseiller général et maire de Grignols Jean-Pierre Baillé, qui n'a pourtant rien d'un boute-feu. Alors que le premier vice-président Bernard Dussaut venait d'évoquer le fonds départemental d'aide à l'équipement des communes, le bébé de Philippe Madrelle depuis trente ans, Jean-Pierre Baillé, s'inquiéta de savoir s'il y aurait « une file d'attente » pour les projets engagés.

Il ouvrait la porte au leader de la droite Yves d'Amécourt, qui voyait dans les propos prudents de Bernard Dussaut « l'arrêt des aides aux

communes ». À ces tirs de mousquet, la garde rapprochée du président (Gilles Savary et Jean-Marie Darmanian) répliqua à la mitrailleuse sur le thème : « Vous démontrez ainsi l'importance du Conseil général auprès des communes et des associations alors que vous voulez le supprimer dans votre réforme territoriale. »

« Qui peut dire quelles seront nos recettes en 2011 ? »

Philippe Madrelle et Bernard Dussaut ont toutefois insisté sur le fait que ces aides aux investissements communaux seraient poursuivies pour les dossiers en cours (41 conventions de bourg). Mais qu'en sera-t-il des suivants ?

Le terme de « moratoire » a été employé par Bernard Dussaut (mais pas par Philippe Madrelle) pour exprimer l'incertitude liée à la fiscalité future : « Qui peut dire quelles seront nos recettes en 2011 ? » interrogea Bernard Dussaut.

La lettre de Lecaudey

Grâce à ce dossier particulier, emblématique du Conseil général, la question budgétaire est venue en avance dans l'hémicycle et laisse présager d'autres échanges acerbés aujourd'hui. D'autant que la droite n'a guère apprécié une lettre reçue hier par les maires et envoyée par le vice-président aux finances Yves Lecaudey, taillant en pièces les arguments d'Yves d'Amécourt sur le projet de budget du département.

Gageons que le conseiller général de Sauveterre s'attachera à démon-



Yves d'Amécourt, Bernard Dussaut, Phi de haut en bas) ne se sont pas ménagés du budget primitif. PHOTOS STEPHANE LARTIGUE

trer aujourd'hui que les finances départementales ne sont pas aussi malmenées que l'assure M. Lecaudey. Leur duo est déjà très bien rodé.

Parmi les dossiers étudiés hier figurait l'acte 2 de l'Agenda 21, adopté pour deux ans mais avec abstention de l'opposition alors que le sujet s'était révélé plutôt consensuel jusqu'à présent. Michel Duchène (UMP) considéra même que le département « consomme trop de papier ».

En revanche, Marie Récalde, rapporteuse du dossier sur l'établissement public foncier départemental, destiné à favoriser la construction de logements sociaux dans les zones qui en sont dépourvues, obtint l'assentiment général et la mise en route illico de cet établissement par Philippe Madrelle. En cela, il obéissait à son souci de préserver l'action sociale.

 www.sudouest.com
Les interviews vidéos de Madrelle et d'Amécourt sur le budget du Conseil général.